

# Le carnet de FS

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276830>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Le carnet de FS****Hedi Lang**

a été élue au Conseil d'Etat de Zurich. Une femme dans un exécutif cantonal, ça ne s'était jamais vu en Suisse. Champagne pour tout le monde !

**Eurocard**

a « un faible pour les épouses ». Elle leur offre une carte gratuite quand leur mari en commande une pour lui-même. « Nous pensons en effet, affirme la publicité, que pour faire plaisir à une dame, il n'y a pas que des fleurs ». On aimerait savoir si le mari d'une dame qui aurait assez de petits sous pour se procurer sa carte toute seule jouirait du même avantage.

**« Elle est joliment raide »**

la pyramide hiérarchique pour les femmes qui travaillent à l'ONU. C'est le commentaire d'une fonctionnaire désabusée, face à cette triste réalité : les femmes n'occupent guère que 5 % des postes à responsabilité dans cette organisation.

**Porter des lunettes**

avoir une bonne élocution, témoigner d'une grande franchise, aimer Van Gogh : voilà quelques-uns des handicaps majeurs qui vous empêcheront à coup sûr, si vous êtes japonaise, de décrocher un poste d'aide-vendeuse chez Kinokuniya, l'une des plus grandes chaînes de distribution de livres de l'Empire du Levant. C'est vrai, on vous le jure, même si ces messieurs n'avaient pas tellement envie que ça se sache.

**« Elles jouent très bien**

mais il ne faut pas ouvrir les yeux ». Tel est le commentaire d'un musicien de la Philharmonie de Vienne concernant la récente création, dans cette ville, d'un orchestre de chambre uniquement féminin. Nous sommes en train de nous crêper le chignon, dans l'équipe de FS, pour décider qui d'entre nous ira interviewer ce bel esprit. Pardi, ça doit être un Adonis !

**Où allons-nous ?**

Jane Fonda, championne de la cause des femmes entre beaucoup d'autres, paie les professeurs femmes moins que les professeurs hommes dans son institut de gymnastique. Pourquoi ? Parce que ces derniers sont « plus productifs » et « plus demandés par les clients ». Et avec ça, on promet aux femmes la superforme !

**Encore une première suisse**

dont on espère qu'elle ne restera pas un cas unique : une femme, Marie-Thérèse Guggisberg, a été nommée à la tête du service d'information et du journal régional de la station de radio de Zurich-Schaffhouse.

**Nous ne pleurerons pas**

sur la mort prématurée de la revue (*in*), qui avait été récemment lancée à grand fracas mais, semble-t-il, avec une certaine légèreté. En utilisant un sigle féministe qui ne correspondait guère à son contenu, elle n'avait pas suscité notre sympathie.

**Est-il correct**

de présenter une candidate aux élections municipales genevoises comme « la femme du pasteur », ainsi que l'a fait « La Suisse » dans son édition spéciale du 27 mars ? Une de nos lectrices ne le pense pas. Dans une lettre de lecteur dont elle nous a envoyé la copie, elle demande à l'auteur de l'article : « Auriez-vous l'idée de présenter un candidat homme comme mari de l'institutrice ? »

**Seulement 16**

rues ou places de Francfort portent un nom de femme. C'est peu, si l'on songe aux dimensions de la ville et au nombre de citoyennes qui ont participé à son histoire. Un groupe de femmes a demandé aux autorités municipales de corriger cette injustice.

**Pourquoi donc**

seules 456 jeunes femmes ont-elles présenté leurs offres aux responsables du SCF en 1982, contre 644 l'année d'avant ?

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

**Adresse du journal :**

Case postale 323,  
1227 Carouge/GE

**Présidente du Comité du journal :**

Martine Grandjean

**Rédactrice responsable :**

Silvia Lempen

**Equipe de rédaction :**

Jacqueline Berenstein-Wavre  
Perle Bugnion-Secretan  
Corinne Chaponnière  
Simone Chapuis  
Martine Grandjean

**Rédaction, services de presse :**

Silvia Lempen,  
(021) 29 51 21

**Administration et abonnements :**

Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

**Publicité :**

s'adresser à  
l'administration,  
(022) 42 03 15

**Impression :**

Etablissements  
Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

**Editeur :**

Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

**Abonnements :**

1 an : Suisse Fr. 38.—

Etranger : Fr. 44.—  
renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

**Prix du numéro :** Fr. 3.80

**Copyright :**

*Femmes suisses* ©, 1983

Suite à des modifications de la part de la rédaction, une imprécision s'est glissée dans l'article de Marie-Thérèse Engleberts-Leone paru dans notre dossier sur les infirmières du numéro d'avril. Il existe actuellement en Suisse trois formations de base de soins infirmiers d'une durée de trois ans chacune. Ce sont les suivantes : infirmière en soins généraux, infirmière en psychiatrie et infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie.